
PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON

03 JANVIER > 15 JANVIER 2024

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(2 articles)



mercredi 3 janvier 2024

Projet Petites Villes de Demain : la signature « point de départ » (413 mots)

« Un point de départ plus qu'un aboutissement » souligne Filipe Pinho, président de la communauté de communes Moselle et Ma...

Page 5



jeudi 11 janvier 2024

De Maron à Neuves-Maisons, la piste cyclable sera active au printemps (319 mots)

L'initiative favorisera la mobilité douce et renforcera les liens entre les territoires de Moselle et Madon. L'objectif pri...

Page 6

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(10 articles)



mercredi 3 janvier 2024

Appartements seniors : des avenants votés pour les travaux (277 mots)

Appartements des seniors. Pour mener à bien les travaux, des avenants de plusieurs entreprises sont acceptés, de l'entrepri...

Page 8



jeudi 4 janvier 2024

Pierreville attend sa maison d'assistantes maternelles (313 mots)

Les maisons d'assistants maternels peuvent-elles juguler la baisse du nombre d'assistantes maternelles ? L'avenir le dira... ..

Page 9



mardi 9 janvier 2024

La brasserie du plan d'eau ouverte au printemps (300 mots)

Après une année qui ne fut pas simple pour l'exercice politique à l'échelle locale, avec notamment des démissions médiatisé...

Page 10



jeudi 11 janvier 2024

« Notre priorité, c'est la construction de l'école » (274 mots)

Monsieur le maire, quels sont vos sentiments pour l'année 2024 ? « Je suis confiant. Même si nous devons fa...

Page 11



jeudi 11 janvier 2024

Vœux du maire : les fontaines dans l'attente (282 mots)

Une triste nouvelle a marqué la population nanaise réunie pour les vœux du maire : l'élue Patricia Huot-Marchand a dû être ...

Page 12



vendredi 12 janvier
2024

Le vœu d'inaugurer le quartier intergénérationnel (153 mots)

La cérémonie des vœux du maire s'est déroulée samedi, à la salle des sports, avec de nombreux habitants. Un hommage unanime...

Page 13



samedi 13 janvier 2024

150 ans de l'ancienne mine du Val de Fer : les préparatifs sont lancés (415 mots)

Sous la houlette de Jean-Paul Vinchelin, président de l'APCI, la réunion a débuté par une rétrospective des réussites de 20...

Page 14



samedi 13 janvier 2024

Les délibérations du conseil municipal (72 mots)

Deux délibérations ont été prises lors du conseil municipal du 8 janvier. La Société Chevrier Construction a été retenue po...

Page 15



dimanche 14 janvier
2024

L'aménagement du groupe scolaire, projet de fin de mandat (189 mots)

Quels chantiers, petits ou grands, sont prévus pour cette année ? « Le grand projet qui motive et va occupe...

Page 16



lundi 15 janvier 2024

Ouverture du chantier du parking ruelle Goutte (355 mots)

Le quartier Libération souffre en permanence d'un déficit de places de stationnement, en dépit de l'ouverture du parking La...

Page 17

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MOSELLE ET
MADON

Projet Petites Villes de Demain : la signature « point de départ »

Le projet Petites Villes de Demain de Neuves-Maisons et Pont-Saint-Vincent vient d'arriver à une étape décisive : les différents partenaires, collectivités locales, département, région, État, banques, ont signé la convention d'Opération de Revitalisation du Territoire. Elle précise les apports qu'ils apporteront aux programmes d'actions définis par ces deux villes.

« Un point de départ plus qu'un aboutissement » souligne Filipe Pinho, président de la communauté de communes Moselle et Madon (CCMM). Julien le Goff, secrétaire général de la préfecture, se réjouit d'un « partenariat qui fonctionne bien » et qui doit « convaincre les Lorrains qu'il y a une belle aventure à vivre dans le sud de la Meurthe-et-Moselle ».

Vingt-quatre actions à Neuves-Maisons

À Neuves-Maisons, vingt-quatre actions ont été identifiées pour stimuler l'activité et l'attractivité du centre-ville, optimiser le stationnement et les déambulations piétonnes, améliorer la vie quotidienne en agissant sur l'habitat privé et l'espace public et faire en sorte que les habitants se réapproprient l'espace urbain.

Certaines ont déjà commencé. D'autres commenceront en 2026 (lire article de L'Est Républicain du 15 décembre 2023). Un programme à 10 millions d'euros.

« La signature de la convention va nous permettre [...] d'être accompagnés techniquement et financièrement » souligne le maire de Neuves-Maisons, Pascal Schneider.

Pont-Saint-Vincent commune endormie

À Pont-Saint-Vincent, malgré une marge de manœuvre 2024 réduite par l'inflation et la hausse du coût de l'énergie, il faut « redynamiser le centre-ville, aménager la place Chefson et lutter contre l'habitat insalubre et vacant » dans une commune « endormie depuis plusieurs années » vise le maire, Yannick Hellak.

Des partenariats

Par ailleurs, Filipe Pinho annonce une réflexion en cours à la CCMM sur la réfection totale du gymnase de cette ville. Mais aussi sur le doublement de fréquence de la ligne 14, le développement des pistes cyclables, l'habitat, le commerce, avec, entre autres, l'acquisition de locaux commerciaux vacants.

Le Conseil départemental apportera son soutien technique et financier, notamment, « sur les aspects mobilités et défis écologiques », indique la présidente Chaynesse Khirouni.

La Région Grand Est, représentée par Bruno Minutiello, conseiller régional, participera à hauteur de 50 % dans certains des projets.

Enfin, Julien le Goff annonce que « l'État est prêt à investir auprès des collectivités pour la reconquête du bâti dégradé » et sur « la question du vélo ». ■



Les représentants des deux communes, de la com. com., du Département, de la région Grand Est, de l'Établissement public foncier de Grand Est et de l'État, réunis en mairie de Neuves-Maisons pour signer la Convention d'opération de revitalisation du territoire.



De Maron à Neuves-Maisons, la piste cyclable sera active au printemps

La communauté de communes a récemment annoncé la finalisation des travaux de la piste cyclable entre la gare de Neuves-Maisons et Maron, une réalisation majeure dans le développement des moyens de déplacement écologiques et sécurisés. Rendez-vous au printemps.

L'initiative favorisera la mobilité douce et renforcera les liens entre les territoires de Moselle et Madon. L'objectif principal de cette piste cyclable qui reliera Maron à la gare de Neuves-Maisons est d'offrir à tous, des adultes aux écoliers, une voie sûre pour se déplacer à pied ou à vélo, dans un cadre environnemental agréable, notamment en longeant la Moselle sur une partie de son trajet.

Relier les communes entre elles

Ce chantier s'inscrit dans le schéma global des pistes cyclables, visant à relier les dix-neuf communes de la CCMM entre elles et à faciliter les connexions avec les territoires voisins, favorisant ainsi une mobilité douce et durable pour les habitants.

Les travaux ont commencé il y a quelques mois. Ils se termineront au printemps prochain, offrant ainsi une alternative de transport non seulement écologique mais aussi sécurisée pour les usagers.

Cette initiative majeure bénéficie du soutien du Département et de l'État, soulignant l'importance accordée à ce type de projets structurants pour le territoire et l'environnement.

Lors de la visite sur la voie en présence de Filipe Pinho, président de la CCMM, Sandrine Lambert et Patrick Potts, respectivement vice-présidents en charge des mobilités actives et des travaux, tout le monde a constaté que cette voie est déjà praticable, nombreux l'utilisent déjà. ■



Filipe Pinho, président de la CCMM, Sandrine Lambert et Patrick Potts, respectivement vice-présidents en charge des mobilités actives et des travaux, Rémi Maniette, maire de Maron, Marie Bainville, directrice des services techniques de la CCMM, Nicolas Bassery, technicien en charge des opérations de voirie, et Étienne Léonard du bureau d'études MP21.



**COMMUNES MOSELLE ET
MADON**



Appartements seniors : des avenants votés pour les travaux

Appartements des seniors. Pour mener à bien les travaux, des avenants de plusieurs entreprises sont acceptés, de l'entreprise Wig France, pour 1 956 €, de Métallerie Gérard pour 4 764 €.

A la majorité, les loyers proposés par la commission de travail sont adoptés, soit pour le logement n°1, 600 € ; n°2, 680 € ; n°3, 640 € ; n°101, 550 € ; n°102, 510 € ; n°103, 570 € ; n°104, 560 €. Une provision mensuelle sur charges de 30 € sera appliquée. Le tarif de location des places de parking est fixé à 30 €. Un contrat d'entretien pour la pompe à chaleur VMC est signé avec l'installateur Lorraine Energie reductible par période d'un an.

Subventions aux associations. Co-opérative scolaire, 2 000 € ; Etoile sportive, 1 500 € ; Maison pour tous, 900 € ; Karaté do, Société des pêcheurs, Les amis de st Rémi, Familles rurales, 500 € ; Conservatoire du savoir-faire, 300 € ; Club contact, 250 €.

Zones d'accélération des énergies renouvelables. Le conseil approuve les périmètres définis de ces zones lors de la réunion de travail entre la CCMM et les communes.

Révision allégée du Plan local d'urbanisme de Bainville-sur-Madon concernant les besoins d'extension de la carrière du Plateau Sainte-Barbe. En tant que commune

limitrophe à Bainville, le conseil de Xeuilley émet un avis favorable au projet.

Agents municipaux. La prime « pouvoir d'achat », exceptionnelle, a été validée pour une somme de 4 738 € ; elle concerne huit personnes. Pour la garantie « maintien de salaire » participation employeur proposée par la Mutuelle nationale territoriale (MNT), le conseil décide d'augmenter la participation de la commune à hauteur de 13,50 € par mois et par agent. Pour la mutuelle santé, le maire propose d'augmenter la participation de la commune à hauteur de 20 € par agent, deux agents sont concernés. ■



Pierreville attend sa maison d'assistantes maternelles

Les maisons d'assistantes maternelles peuvent-elles juguler la baisse du nombre d'assistantes maternelles ? L'avenir le dira... En tout cas, les communes n'hésitent pas à franchir le pas et à créer ce type de structures qui permettent à des « nounous » d'exercer leur métier en dehors de leur domicile. Pierreville a un dossier dans les cartons.

A l'initiative de deux assistantes maternelles (Hugoline Gérondi et Elodie Pichueque), ce petit village de 300 âmes situé dans le Saintois a décidé de créer une MAM.

Livraison en 2026 ?

Mais après avoir acheté un bâtiment dans l'ancienne gare pour installer les locaux, la ville a dû faire marche arrière. Le motif ? Le bâtiment se trouvait dans le périmètre d'une zone

inondable ! « On a dû tout recommencer à zéro », note le maire Thierry Weyer.

Après avoir repris ses recherches, la mairie a finalement jeté son dévolu sur une vieille ferme de 2400 m² située dans le centre du village. « Il y a de la surface » reprend le maire, « du coup, on souhaite en faire un espace multifonctionnel avec des logements intergénérationnels, la nouvelle mairie, une salle culturelle et une maison de la Santé si c'est réalisable. Il faut repenser le projet dans sa globalité ».

Si la future structure sera plus fonctionnelle (de plain-pied) et confortable, les délais de livraison seront forcément revus à la hausse. 2024 sera consacrée à la phase d'études en partenariat avec le CAUE 54 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement). « Mais en deux-

trois ans, on aura bien avancé » poursuit Thierry Meyer, qui table sur une ouverture au début de la prochaine mandature, c'est-à-dire à partir de 2026.

La MAM offrira alors huit places supplémentaires pour accueillir des enfants. En attendant, parents et nounous devront s'armer de patience... ■



C'est dans cette vieille ferme située au centre du village de Pierreville que sera implantée la MAM.

par Anthony Guille



La brasserie du plan d'eau ouverte au printemps

Questions à Daniel Lagrange, maire de Messein.

Après une année qui ne fut pas simple pour l'exercice politique à l'échelle locale, avec notamment des démissions médiatisées telle celle de Yannick Morez, maire de Saint-Brevin-les-Pins (Loire-Atlantique), Daniel Lagrange démarre l'année 2024 avec optimisme. Tour d'horizon des projets à venir.

Où en est l'aménagement du plan d'eau ?

« La nouvelle brasserie ouvrira au printemps. C'est la première pierre du projet de base multi-loisirs que nous développons avec la communauté de communes. Bien qu'il y ait une procédure judiciaire concernant les habitations en zone inondable du Pâquis des îles, nous souhaitons donner à cet endroit une vraie vocation sportive et de détente. »

Les réunions de quartiers vont-elles

se poursuivre ?

« C'est prévu pour la fin d'année. Il est primordial que les habitants expriment leurs besoins et leurs envies. Et qu'ils soient entendus. C'est pour cela que nous allons organiser une réunion pour réfléchir à la création d'une association de voisins vigilants. Cela découle directement des retours des réunions de quartiers de 2023. C'est aussi le cas avec la demande répétée de la liaison des pistes cyclables de Ludres et de Messein. La jonction sera réalisée cette année. »

La zone Moselle rive gauche connaîtra-t-elle d'autres implantations de sociétés ?

« Très certainement. Même si 2023 a été une année faste avec la venue d'Axole et son usine de production de plastique PET recyclé (ER du 18 novembre 2023) ou l'arrivée de Pheno-

men (ER du 15 juin 2023), nous attendons la venue de nouvelles entreprises sur cette zone très attractive. » ■



Daniel Lagrange, maire de Messein (au micro) réitère le soutien de la commune aux manifestations de l'APPL, entouré d'Audrey Bardot (à gauche) représentant le député Dominique Potier et de Danièle et Jacques Pierron (à droite) membres de l'APPL.



« Notre priorité, c'est la construction de l'école »

Questions à André Bagard, maire de Chaligny

Monsieur le maire, quels sont vos sentiments pour l'année 2024 ?

« Je suis confiant. Même si nous devons faire face à des difficultés, je suis convaincu que nous avons les moyens de réaliser nos ambitions. »

Et quels sont vos grands projets ?

« Je veux tenir les promesses que nous avons faites aux citoyens. Notre priorité, c'est la construction de la nouvelle école. En 2024, nous allons acquérir le terrain où elle sera située. Nous entrerons dans la phase concrète. Nous poursuivrons aussi nos efforts pour renforcer la performance énergétique de nos bâtiments publics et nous créerons du stationnement, ruelle Goutte et rue des Lombards. »

« Mais mon ambition de cœur, c'est la restauration de l'orgue de l'église. Un patrimoine remarquable ! En juillet prochain, il sera remis en place. Quant à la chapelle Notre-Dame du Fer, nous avons trouvé un accord avec l'évêché pour la racheter à 50 000 €. Sous réserve de l'accord du conseil municipal ! »

Malgré votre optimisme, avez-vous des sujets d'inquiétude pour 2024 ?

« Oui, deux. D'un côté la crainte que le recensement en cours montre une baisse du nombre d'habitants, ce qui aurait un impact sur la somme que l'État nous verse. De l'autre, l'incertitude qui pèse sur nous à cause du problème de la ZAC des Hauts de Moselle. »

« La surface constructible a été for-

tement réduite par la préfecture. Du coup, l'aménageur SEBL et l'Établissement foncier du Grand Est demandent des remboursements très importants, respectivement 500 000 et 1 million d'euros. Et Chaligny n'a pas les moyens de payer de telles sommes. » ■



Le vœu d'inaugurer le quartier intergénérationnel

La cérémonie des vœux du maire s'est déroulée samedi, à la salle des sports, avec de nombreux habitants. Un hommage unanime a été rendu à Dominique Ravey, alors première adjointe au maire, décédée en février 2023.

Après le bilan de l'année passée, le maire présente les projets comme la reprise des travaux dans le quartier intergénérationnel au 1^{er} trimestre, avec l'espoir et l'objectif, à l'horizon de la fin d'année, son inauguration.

Au printemps, quartier du presbytère, des parcelles seront proposées aux primo-accédants. Le maire espère une économie d'électricité avec l'installation d'ampoules à LED.

Le parc du Chaubourot et les travaux d'aménagement du haut de la rue de Mirecourt seront réalisés dès que possible.

Le président de la communauté de communes Moselle et Madon Filipe Pinho en a profité pour présenter les

objectifs intercommunaux. ■



Les habitants ont rendu hommage à Dominique Ravey en l'applaudissant longuement.



150 ans de l'ancienne mine du Val de Fer : les préparatifs sont lancés

L'Association APCI (Agence du Patrimoine Culturel Industriel) a entamé les préparatifs pour célébrer le 150e anniversaire de l'ancienne mine du Val de Fer. Une réunion en présence des associations du territoire engagées dans la préservation de la mémoire culturelle s'est tenue en début de semaine, marquant ainsi le début des festivités prévues tout au long de l'année.

Sous la houlette de Jean-Paul Vinchelin, président de l'APCI, la réunion a débuté par une rétrospective des réussites de 2023. « Les chiffres parlent d'eux-mêmes, avec un afflux record de visiteurs à l'ancienne mine, soulignant l'intérêt croissant du public pour ce patrimoine historique ».

Vincent Ferry, directeur de l'APCI, a ensuite pris la parole pour dévoiler le projet ambitieux visant à célébrer les 150 ans d'existence de la mine et de l'industrie présente sur le territoire.

Ce projet vise non seulement à commémorer l'histoire de ce passé industriel, mais aussi à mettre en lumière tout le travail inestimable accompli par les bénévoles sur le site de l'ancienne mine qui reste au cœur du projet. Une manifestation inaugurale est prévue en avril, en partenariat avec la municipalité.

Une sculpture monumentale en fer à l'entrée de la mine

Elle constituera une opportunité unique de célébrer le dernier mineur bénévole de l'association, en présence du petit-fils de Monsieur Espinat, créateur émérite de la mine du Val de Fer. L'APCI souhaiterait profiter de cette occasion pour rapatrier l'ancienne locomotive et la maquette d'un haut-fourneau sur le site de l'ancienne mine. La fête du fer marquera aussi les 150 ans de la mine.

Diverses idées novatrices ont émergé lors de cette réunion, notamment la création d'une sculpture monumentale en fer à l'entrée de la mine, l'organisation d'une marche gourmande thématique pour commémorer les 150 ans, ainsi que la mise en place d'un cycle de conférences retraçant l'histoire industrielle, depuis l'époque de la mine jusqu'à l'ère numérique actuelle. L'APCI a lancé un

appel à toutes les associations pour se joindre à cette célébration exceptionnelle. Elles auront la possibilité d'obtenir le logo spécialement conçu pour l'occasion, leur permettant ainsi de s'associer à cet événement marquant pour le patrimoine industriel.

Cette célébration s'annonce comme un rendez-vous incontournable pour honorer le passé tout en envisageant l'avenir de la mine, site emblématique, symbole de l'histoire industrielle. ■



La rencontre de l'APCI pour fêter les 150 ans de l'ancienne mine a réuni de nombreux acteurs du territoire engagés dans la préservation de la mémoire culturelle.





Les délibérations du conseil municipal

Deux délibérations ont été prises lors du conseil municipal du 8 janvier. La Société Chevrier Construction a été retenue pour la reconsultation du lot gros œuvre du quartier intergénérationnel pour un montant de 364 255,88 E HT. (L'entreprise attributaire ayant été placée en redressement judiciaire)

Les représentants de la commune auprès de MMD54 (Meurthe-et-Moselle Développement 54) ont été nommés : titulaire : Jean Claude Romaric, suppléant Pascal Durand. ■



L'aménagement du groupe scolaire, projet de fin de mandat

Questions à Jean-Luc Fontaine, maire

Quels chantiers, petits ou grands, sont prévus pour cette année ?

« Le grand projet qui motive et va occuper l'équipe municipale pour la seconde partie du mandat est l'aménagement du secteur du groupe scolaire.

Ce projet a commencé par l'acquisition d'un bien immobilier enserré entre les parkings du périscolaire et du groupe scolaire, dans lequel sera aménagé un nouvel accueil périscolaire.

Un terrain multisport ouvert à tous mais prioritairement aux scolaires, et

aujourd'hui financé, sera construit à l'arrière du groupe scolaire. »

Quel fait marquant par rapport à votre fonction de maire retenir-vous ?

« Incontestablement, la fête de la Saint-Nicolas. Deux associations et un agriculteur de la commune ont travaillé de concert pour organiser le défilé.

Un chalet en bois, digne des marchés de Noël alsaciens, construit par un élu, le défilé avec un petit train déambulatoire dans les rues pour le plus grand plaisir des enfants, un feu d'artifice, un bar à huîtres et une pati-

noire accessible gratuitement pendant une semaine. Ce fut une belle semaine de rencontre et de lien. » ■



Ouverture du chantier du parking ruelle Goutte

Les travaux du futur parking ruelle Goutte ont commencé. D'ici avril, treize places de parking seront accessibles.

Le quartier Libération souffre en permanence d'un déficit de places de stationnement, en dépit de l'ouverture du parking Labroche il y a deux ans. Ruelle Goutte, l'espace de terre battue libéré par la démolition de la maison Flouw est envahi tous les soirs par les véhicules malgré les conditions peu pratiques, notamment par mauvais temps. Aussi la municipalité a-t-elle décidé d'effectuer des travaux pour officialiser ce lieu de stationnement.

La cabane de chantier a été installée il y a quelques jours, symbole de l'ouverture des travaux. Les intervenants ont ensuite évoqué les différentes phases de l'opération.

Réfection de l'assainissement

Première étape, la réfection complète de l'assainissement, compétence de la communauté de communes Moselle et Madon (CCMM)

avec une participation financière de la mairie à hauteur de 8 000 €. « Pendant les travaux d'assainissement en partie haute, la circulation dans la ruelle sera bloquée. Mais en fin de journée et les week-ends, l'accès sera possible pour les riverains », prévient le maître d'œuvre Patrice Caro, directeur du cabinet MP2i Conseil basé à Chaligny. « Côté réseau d'eau potable, seuls les branchements seront changés » précise Mathieu Averlant, directeur du service eau et assainissement de la CCMM.

La partie enfouissement des réseaux secs sera exécutée en parallèle par l'entreprise Pariset BTP, avec Bertrand Bagard aux commandes (sans lien de parenté avec le maire de Chaligny André Bagard). Cette entreprise aménagera également parking et voirie sous la conduite de Frédéric Guillemin. Circet, sous-traitant d'Orange, sera responsable de la partie câblages.

De ruelle à rue ?

Ce parking de treize places avec voirie refaite à neuf sera livré début avril pour une facture de 200 000 € TTC.

Et certains se demandent s'il n'y aura pas lieu alors de rebaptiser la ruelle en « Rue Goutte ». Une idée qui ne fera peut-être pas l'unanimité de tous ceux que ce nom fait encore rêver ! ■



Au fond de la ruelle, à l'emplacement du futur parking, élus et responsables des travaux discutent avec Monsieur Claude, habitant la dernière maison de la ruelle Goutte.

